



École Saint-Isaac-Jogues

9355, avenue De Galinée
Montréal (Québec) H2M 2A7
Téléphone : 514 596-5454
Télécopieur : 514 596-5458

Conseil d'établissement

Compte rendu de la réunion du Conseil d'établissement de l'école Saint-Isaac-Jogues
tenue le mercredi 8 juin 2022 à 18 h 30 en présentiel

Type de réunion	Mensuelle régulière
Animateur	Odile St-Louis
Greffière	Marie-Pier Morand
Présents	Houria Amri Isabelle Tincler Catherine Fortin Mariève Cadoret Nathalie Picard Odile Saint-Louis Claire Baujard Isabelle Renaud Amélie Duveau Kim Bouchard Diane Pelletier Abdelhamid Said Hadj Nancy Carmel Marie-Pier Morand
Observateur	Aucun
Absents	Marie-Claude Ménard Marc Robillard Ana Mercedes Perez-Cea

Ouverture de la réunion

Ouverture de la rencontre à 18h34, il y a quorum (6 parents présents).

1- Adoption de l'ordre du jour

Catherine Fortin propose, Diane Pelletier appuie. Adopté à l'unanimité.

2- Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 mai 2022

Abdelhamid Said Hadj propose, Diane Pelletier appuie. Adopté à l'unanimité.

3- Parole au public

Présence de Mme Roy, conseillère municipale ainsi que de son attachée politique.



Mme Roy informe les parents que des démarches sont en cours afin d'apaiser la circulation dans le quartier et aux alentours de l'école. Elle est ouverte à entendre les préoccupations et commentaires des membres du conseil d'établissement à ce sujet.

4- Mot de la présidente

Mme St-Louis remercie les membres du conseil d'établissement pour leur participation cette année. Elle informe aussi les membres qu'une communication en lien avec des absences récurrentes aux rencontres du conseil d'établissement a été envoyée tel que prévu dans les règles de régie interne.

5- Mot de la direction

La direction informe les parents que le directeur nommé en poste pour l'année scolaire 2022-2023 est Monsieur François De La Sablonnière Tremblay. Elle informe aussi les membres du CÉ que Mme Isabelle Renaud, psychoéducatrice, ainsi que Valérie Faucher, secrétaire, quitteront l'an prochain pour réaliser de nouveaux défis.

Adoption	<p style="margin-left: 20px;">- Budget Pro Forma 2022-2023</p> <p>La direction présente le budget pro-forma pour l'année scolaire à venir aux membres du CÉ. On y retrouve le plan d'effectif pour 2022-2023. On comprend qu'il y aura 5 journées de psychoéducation, 9 journées de service en éducation spécialisée, 8 journées en orthophonie, 10 journées d'orthopédagogie ainsi qu'une demi-journée en soutien linguistique. Isabelle Tincler propose, Mariève Cadoret appuie. Adopté à l'unanimité.</p> <p style="margin-left: 20px;">- Bilan du CÉ</p> <p>Mme St-Louis présente le rapport annuel du conseil d'établissement où l'on fait un compte-rendu des dossiers qui ont été traités cette année. Catherine Fortin propose, Isabelle Renaud appuie. Adopté à l'unanimité.</p> <p style="margin-left: 20px;">- Règles et modalités de fonctionnement du SDG</p> <p>La direction présente le document contenant les règles et modalités pour l'année 2022-2023 aux membres du CÉ. Ces derniers doivent se prononcer sur une augmentation des frais du service de diner puisque ce montant n'a pas été revu à la hausse depuis plusieurs années. Les membres ont donc décidé de passer de 3.50\$ par jour à 3.75\$ par jour. Mariève Cadoret propose, Nathalie Picard appuie. Adopté à l'unanimité.</p> <p style="margin-left: 20px;">- Bilan du plan de lutte</p> <p>La direction adjointe présente aux membres du CÉ le bilan du plan de lutte pour l'année 2021-2022. Ce dernier a été élaboré en comité avec des enseignants ainsi qu'avec des membres du personnel de soutien et de l'équipe professionnelle. On y mentionne que le nombre de gestes ou de propos violents a légèrement augmenté comparativement à l'année 2020-2021, de même que le nombre de journées de suspension. Cela s'explique en partie par le fait que l'année de comparaison (2020-2021) a été différente d'une</p>
-----------------	---

	<p>année scolaire habituelle à cause de la pandémie et des bulles classes qui ont réduit le nombre de contacts entre les élèves. Il n'en demeure pas moins que les membres du personnel sont d'avis que des efforts supplémentaires doivent être mis afin de réduire les gestes et propos violents.</p> <p>Nancy Carmel propose, Diane Pelletier appuie. Adopté à l'unanimité.</p>
<p>Approbation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sorties éducatives Deux activités sont présentées aux membres du conseil d'établissement : <ol style="list-style-type: none"> 1. Groupe 313. Piscine du centre Claude Robillard Activité faite le 14 juin sans aucun frais. 2. Groupes de première année (111-112-113-114). Théâtre Tortue Berlué Spectacle offert gratuitement grâce à un parent de l'école. L'activité se déroulera le 9 septembre 2022. - Transfert de fonds Les membres du conseil d'établissement doivent approuver une résolution autorisant le transfert de sommes déposées au fonds 4 vers le fonds 9. On demande aussi d'augmenter le montant octroyé pour la fête de fin d'année organisée par les membres de l'OPP. Ainsi, il est décidé d'ajouter une somme de 500\$ supplémentaire, pour un montant total de 5500\$. Isabelle Tincler propose, Diane Pelletier appuie. Adopté à l'unanimité.
<p>Information</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des budgets 2021-2022 La direction présente le dernier budget de l'année 2021-2022. Elle informe les membres du CÉ que les surplus seront utilisés pour éponger le déficit du service de garde. - Bilan de l'enseignement des contenus COSP La direction présente le bilan des notions qui ont été enseignées au 3^e cycle en lien avec les contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP). L'ensemble des groupes a reçu l'enseignement prévu des notions. - Bilan de l'enseignement des contenus d'éducation à la sexualité La direction présente le bilan des notions qui ont été enseignées aux trois cycles du primaire en lien avec les contenus d'éducation à la sexualité. L'ensemble des groupes a reçu l'enseignement prévu des notions. - Suivi campagne de financement Le bilan des dépenses est présenté aux membres du conseil d'établissement. Il reste un peu plus de 7000\$ qui sera conservé pour l'année prochaine.

6- Déléguée au CCP

Les délégués du CCP informent les membres du CÉ que suite à la mise sous tutelle du CSSDM et du retrait des parents qui étaient anciennement sur le conseil d'administration, un nouvel affichage a eu lieu afin de



École Saint-Isaac-Jogues

9355, avenue De Galinée
Montréal (Québec) H2M 2A7
Téléphone : 514 596-5454
Télécopieur : 514 596-5458

comblent les postes vacants. Ainsi, le nouveau CA a été constitué et les travaux reprendront prochainement.

7- Service de garde

Mme Diane Pelletier présente aux membres du conseil d'établissement le contenu des journées pédagogiques à venir pour l'année scolaire 2022-2023.

8- Mot de l'OPP

Aucun membre de l'OPP.

9- Membres de la communauté

Aucun membre de la communauté présent.

10- Varia

11- Levée de l'assemblée : 20h51

Marie-Pier Morand, greffière

Odile Saint-Louis, présidente du conseil d'établissement

Kim Bouchard, directrice par intérim